

Mémoire sur les finances de la CASSÉÉ et ses impacts sur l'ASSÉ

par le Conseil exécutif de l'ASSÉ

Rédigé par Valérie Soly, permanente de l'ASSÉ

**Présenté à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
dans le cadre du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005**

Le 23 novembre 2005

Table des matières

Introduction_____	<u>page 2</u>
Contexte_____	<u>page 2</u>
Les dépenses du fonds de grève_____	<u>page 4</u>
Les contributions au fonds de grève_____	<u>page 6</u>
L'après-grève_____	<u>page 8</u>
Conclusions_____	<u>page 10</u>
Quelques pistes pour alimenter la réflexion_____	<u>page 11</u>

Introduction

En août 2004, l'ASSÉ adoptait les bases d'un plan d'action qui allait conduire au déclenchement de la 8^{ième} grève générale illimitée du mouvement étudiant québécois. Le lancement d'un ultimatum un mois plus tard permis davantage de s'y préparer, nos revendications étaient claires, il fallait alors les diffuser et mobiliser sur leurs bases. Bien qu'il restait encore énormément de travail à faire, un Congrès spécial sous le thème *Bilan des mobilisations et perspectives de grève* fut tenu fin octobre et permis d'avoir une meilleure idée des *perspectives de grève* : hiver 2005. L'état de l'éducation méritait toute notre attention et notre ferveur, il était clair qu'il fallait mettre le paquet pour la défendre. Comment se traduirait alors une implication active, de première ligne de l'ASSÉ dans le déclenchement d'une grève générale illimitée? Plusieurs associations et plusieurs militants et militantes ont débattu de cela et de bien plus dans les semaines suivantes. Janvier 2005, rien n'est impossible. Fin janvier, à l'aube du déclenchement de la grève, une Coalition fut créée, définie comme l'élargissement temporaire de l'ASSÉ. Moins d'un mois plus tard, la grève est déclenchée, les associations travaillent activement à son déploiement, plusieurs associations rejoignent la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ), plusieurs actions ont lieu, plusieurs instances aussi. Nous avons réussi bien des choses et ce, non sans difficulté. Alors que cette lutte marquante se trouve derrière nous, il est possible et nécessaire de l'analyser sous toutes ses coutures dans l'objectif de retirer les mauvais fils pour la prochaine fois.

Le présent mémoire cherchera à analyser le contexte, le processus décisionnel, l'implication des associations étudiantes et plusieurs colonnes de chiffre pour en arriver à mieux comprendre les finances de la Coalition et ses impacts sur l'ASSÉ. Il s'inscrit dans le cadre du Congrès d'orientation et de la réflexion appelée par l'Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines de l'Université du Québec à Montréal (AFESH-UQÀM).

Contexte

Les 29 et 30 janvier 2005 eut lieu le Congrès de l'ASSÉ. 27 associations participèrent, dont plusieurs avaient déjà un mandat de principe en faveur de la grève générale illimitée. À l'ordre du jour : fonder une Coalition, à partir des fondations d'une association syndicale nationale, l'ASSÉ, de ses membres et ressources, avec des associations qui n'en sont pas membres, qui ne partagent pas toutes les mêmes vues mais qui dans le contexte de la grève partage le même moyen d'action. Il y avait là un véritable défi.

L'esprit de solidarité qui animerait la grève devait s'exprimer à tous les niveaux et le partage des dépenses de la Coalition en faisait partie. Partir en grève serait coûteux, certaines associations, les plus petites et à plus forte raison, les plus éloignées, ne pourraient pas se permettre le même niveau de dépenses. La grève n'étant pas démarrée, il était encore difficile d'en évaluer les coûts, cela allait dépendre du nombre d'association qui allait rejoindre la Coalition, du nombre de jours, de semaines de grève, des actions, des instances, des communications, etc. Il n'était pas possible à ce moment d'y mettre un chiffre. La définition du fonds de grève se devait d'être conséquente à cette situation, c'est pourquoi la formule suivante a été adoptée :

Résumé des mandats, Congrès de l'ASSÉ, 29 et 30 janvier 2005

Que les associations membres de la coalition assument le partage des coûts découlant des décisions prises en commun au prorata de leurs membres au sein de la coalition par le biais d'un fonds de grève dont la gestion sera déterminée par la coalition.

Même s'il restait encore des modalités à déterminer et une grève à faire, il demeure que la formule adoptée était à ce moment là la bonne. Il aurait d'ailleurs été néfaste que le fonds de grève ne soit pas intégré aux différentes modalités établies au sein de la Coalition pour les raisons énumérées plus haut.

Alors qu'un mois plus tard la grève venait de prendre son envol, la Coalition tenait son premier de six Congrès. Nous ne reviendrons pas sur les débats qui ont eu lieu durant les points *finances* de ces congrès, puisque peu ont eu lieu. Nous dirons plutôt que globalement, les associations de la Coalition ont maintenu un intérêt souvent vague, et parfois pas d'intérêt du tout, pour les finances. Nous constatons que pour plusieurs, s'organiser au niveau national était une première et que, conséquemment, les moyens mis en commun n'étaient pas toujours compris et appliqués tels qu'ils avaient été adoptés, ce qui fut le cas pour les finances de la Coalition.

Pour nous permettre de faire une réflexion sur les impacts des finances de la Coalition sur l'ASSÉ, nous devons revenir sur plusieurs points. Nous avons choisi, pour ce faire, de revenir dans le passé et relire avec vous les mandats adoptés durant les Congrès de la CASSÉE.

Résumé des mandats, Congrès de la CASSÉE, 26 et 27 février 2005

- Qu'à partir de maintenant et jusqu'à nouvel ordre, la CASSÉE se charge des dépenses suivantes : médias (CNW Telbec), tournées (18,00 \$ par jour par personne pour la nourriture), actions, matériel d'information, instances (10,00 \$ par personne par instance pour la nourriture), communication et, 15 heures par semaine de plus pour le salaire de la permanence à raison de 15,00 \$ de l'heure.

- Que l'*Ultimatum express* de déclenchement de grève (2 500 copies) et l'*Ultimatum express femmes* (500 copies) soient des dépenses admises à titre de matériel d'information.

- Que les autobus en provenance des régions où se trouvent des membres de la CASSÉE soient financés à même le fonds de grève pour les manifestations nationales.

- Que les finances de la CASSÉE soient comptabilisées séparément de celles de l'ASSÉ mais qu'on utilise le même compte bancaire.

Résumé des mandats, Congrès de la CASSÉÉ, 13 mars 2005

- Que les contributions demandées aux associations étudiantes soient ajustées à la capacité de ces associations à payer.
- Que les cotisations demandées aux associations membres de la CASSÉÉ soient calculées à partir du total cumulatif des dépenses de la CASSÉÉ, en soustrayant de ce montant les dons reçus et les revenus d'instances.
- Que les Conseils d'élèves membres de la CASSÉÉ ne soient pas soumis à la politique de remboursement au prorata de leurs membres.

Résumé des mandats, Congrès de la CASSÉÉ, 19 et 20 mars 2005

- Que soit tenu un spectacle musical au bénéfice du fonds de grève de la CASSÉÉ dans les jours à venir. (Proposition adoptée au point *Varia*)

Résumé des mandats, Congrès de la CASSÉÉ, 26 mars 2005

- Considérant que des états financiers complets ne pourront être présentés dès la fin de la grève, que la CASSÉÉ s'engage à tenir un Congrès afin de finaliser les états financiers de celle-ci.

Résumé des mandats, Congrès de la CASSÉÉ, 9 et 10 avril 2005

- Que lorsque toutes les associations étudiantes membres de la CASSÉÉ se seront retirées de la grève, l'on mette un terme aux quinze heures supplémentaires effectuées par la permanente de l'ASSÉ pour la CASSÉÉ une semaine plus tard. Que cette dernière semaine se fasse à raison de 10 heures supplémentaires au lieu de 15.
- Qu'en plus du prorata selon le nombre de membres, le partage des dépenses de la CASSÉÉ se fasse au prorata du nombre de jours pendant lesquels les associations étudiantes ont été membres de la CASSÉÉ.

Les dépenses du fonds de grève

La première dépense devant attirer notre attention est celle des autobus. Rappelons que des autobus ont été loués pour les manifestations des 3, 12 et 24 mars 2005, provenant de Saint-Jérôme jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine. Avec le recul, nous croyons que cette dépense n'aurait pas dû être assumée par la Coalition. Premièrement, lors de l'adoption de cette dépense admise au fonds de grève, nous ne savions pas quelle serait son importance, la grève débutait. Par contre, nous pouvions en avoir une bonne idée, ayant l'habitude de louer des autobus pour les manifestations, ce qui fut très peu abordé dans les débats qui précédèrent l'adoption de cette proposition. Un autre élément problématique fut la gestion de cette dépense avec les associations. Comme il y avait une limite claire

au compte de l'ASSÉ et que les contributions au fonds de grève étaient transmises au compte-gouttes (nous y reviendrons), ce sont les associations locales qui ont avancé les fonds pour défrayer les coûts des autobus (notons le cas précis de l'AFESH-UQAM qui a avancé 40 700 \$, sur lequel nous reviendrons également). Notons également que la coordination logistique des réservations et des paiements des autobus par la Coalition aurait exigé énormément de temps et de gens. Puis, ces avances présumaient aussi un éventuel remboursement pour lequel des factures devaient être transmises. Et bien qu'un bilan financier était présenté à tous les Congrès de la Coalition, nous n'avons jamais eu le réel portrait des dépenses à ces moments puisque nous recevions peu de factures ni même les montants dépensés par les associations.

La pertinence d'aider les associations en région qui devaient se déplacer pour les manifestations et les actions n'est pas remise en question. Par contre, cette dépense aurait seulement dû concerner les associations les moins fortunées et/ou les plus éloignées des centres (par exemple, les modules universitaires ou les associations des cégeps comme Matane et les Îles-de-la-Madeleine). Bien que la Coalition pouvait compter sur le travail des militants et militantes des structures qu'elle s'était donnée (Comité de coordination, médias, négociations et maintien et élargissement de la grève), il y avait vraiment trop à faire que de s'occuper des finances, que de transmettre les factures. En fait, le travail des finances de la Coalition a reposé principalement sur une personne, Valérie Soly, la permanente de l'ASSÉ, et de la CASSÉE (nous y reviendrons). Nous croyons qu'il n'aurait pas été impossible de réellement prendre en charge les dépenses des autobus par la Coalition, mais l'après-grève indique clairement que nous n'y sommes pas arrivés.

Les autres dépenses assumées par la Coalition partageaient la même fonction que celles des autobus, soit d'assurer que nous puissions avoir le plus de moyens pour que cette grève atteigne ses objectifs, que nos revendications soient satisfaites. Faire les tournées des assemblées générales des membres de la Coalition et de nombreuses autres, publier des communiqués de presse (plus de 10 en 7 semaines) et avoir les moyens de communiquer (téléphones, télécopieur, cellulaires et téléavertisseurs) a coûté près de 15 000,00 \$. La tenue de 6 Congrès (2 à Montréal, 2 à Québec, 1 à Drummondville et 1 à Sherbrooke) a quant à elle coûté un peu plus de 15 000,00 \$. En dehors de ces nombreux Congrès, il nous était nécessaire de compter sur la production de tracts, d'affiches, de collants et de recherches pour la mobilisation, la Coalition y a consacré 5 000,00 \$. Notons également les dépenses reliées à l'augmentation des heures de travail de la permanente de l'ASSÉ pour la Coalition. Et finalement, toute source confondue, ce sont 70 000,00 \$ qui ont été dépensés pour les manifestations et actions organisées par la Coalition.

La grève aura finalement coûté près de 110 000,00 \$ à la Coalition et après 7 semaines de grève, il était possible de déterminer avec exactitude la part de chaque association qui fut membre de la Coalition. Durant chaque Congrès, il a été question de finances. Travail souvent boudé, il n'en demeurait pas moins important. Durant la grève, et nous insistons car c'est là un élément important, il y avait plus à faire que de se soucier de chiffres. Avec le recul, nous constatons toutefois que nous aurions pu et dû agir autrement.

Les contributions au fonds de grève

L'utilisation du compte en caisse de l'ASSÉ s'est présentée comme une évidence. D'abord, l'ouverture d'un nouveau compte était une opération qu'il valait mieux éviter dans les circonstances. Puis, cela posait également des questions importantes telles quand pourrions-nous compter sur de l'argent, combien seront disponibles? L'ASSÉ avait les moyens de commencer à rembourser les factures, elle devrait de toute façon, comme les autres associations membres de la Coalition, contribuer au fonds de grève au prorata de ses membres. Pressé-e-s par le temps et des considérations logistiques tout de même importantes, le compte en caisse de l'ASSÉ est devenu celui de la Coalition.

Même si le calcul final des contributions allait être déterminé à la fin de la grève, les associations devaient, au sortir du premier Congrès, transmettre des chèques. Pourtant, ce n'est qu'à la mi-mars qu'ont été reçus les premiers versements. Et d'ailleurs, les premiers chèques encaissés pour la Coalition ne l'étaient pas pour le fonds de grève, il s'agissait de dons à la Coalition par des associations membres de l'ASSÉ. Quelques associations ont par la suite transmis leur contribution, mais cela ne fut pas suffisant pour que les dépenses des autobus soient faites à même le compte, c'est pourquoi l'AFESH-UQÀM a avancé plus de 40 000,00 \$.

Pourquoi les associations de la Coalition n'ont pas transmis leur contribution dès qu'elles ont été reconnues par la Coalition, qu'elles ont obtenu leur droit de vote et qu'elles participaient aux *décisions prises en commun*? Est-ce que le travail des Comités n'a pas été à la hauteur? Est-ce que les nombreuses interventions lors des points finances n'ont pas été entendues? Est-ce que les mandats adoptés n'étaient pas assez clairs? Bien que nous croyons qu'à ces questions nous pouvons répondre *oui*, cette réponse seule ne saurait nous permettre de mieux comprendre les difficultés rencontrées.

Pour plusieurs associations de la Coalition, le travail au *national* était une première expérience, la tradition syndicale n'était pas la même d'une association à l'autre et nous pouvons y déceler là une partie de l'explication concernant le partage des revenus et dépenses. S'asseoir autour d'une table de Congrès, en délégations nombreuses, implique une attention et une participation importante et souvent intense. Entendre, comprendre et s'entendre ne sont pas de minces actions. Si, au sein de la Coalition, nous avons vécu plusieurs débats houleux sur les revendications, les stratégies et les tactiques, plusieurs associations ont souffert d'un manque d'appartenance à la Coalition, s'y voyant même parfois comme à l'extérieur. Nous croyons qu'à plusieurs moments la Coalition a souffert d'un manque de solidarité et nous nous expliquons encore mal pourquoi en vue de problèmes, certaines associations se sont éloignées, certaines personnes nous ont quittées. Nous reconnaissons entièrement que la préparation à une participation à la CASSÉE n'ait pas été optimale, qu'elle aurait pu faire davantage avant et pendant, mais était-ce seulement la responsabilité des élu-e-s? Une fois créée, la CASSÉE n'appartenait-elle pas à ses membres?

En devenant membres de la Coalition, les associations devaient respecter certaines modalités. La principale était les revendications. Au cours de la grève, les associations devaient également avoir pris connaissance des orientations et décisions de la CASSÉE. Mais concrètement, les associations n'ont pas mandaté leur assemblée générale de la même façon et ce fut le cas particulièrement pour le fonds de grève. Le Comité de coordination et de maintien et élargissement de la grève a fait un travail de taille, présent sur le terrain, à mobiliser les étudiantes et étudiants dans les assemblées générales et les actions, à expliquer et réexpliquer les revendications, la Coalition, les Comités, etc. Nous ne

pouvons pas attribuer à ces Comités le fait que dans certaines associations, la notion du fonds de grève n'a pas été traitée. Si les membres de ces Comités devaient en parler, les associations voulant rejoindre la Coalition devaient aussi s'en informer. Nous constatons que l'ensemble de ce travail n'a pas réussi à favoriser un sentiment d'appartenance à la Coalition et conséquemment n'a pas permis la transmission suffisante et égalitaire des contributions au fonds de grève. Comment alors s'assurer que les *décisions prises en commun* trouvent les échos nécessaires dans le partage des revenus et dépenses? Il y avait malheureusement une faille déjà importante qui ne permettait pas aux délégations de travailler ainsi.

Congrès après Congrès, nous constatons les faibles montants dans la colonne des revenus et ceux plus élevés dans la colonne des dépenses (passif inclus!). Les yeux rougis de fatigue, les délégué-e-s ont manqué sérieusement d'intérêt envers les points finances. D'une certaine manière, nous croyons qu'il y a eu également un certain manque de respect. Si les finances de la Coalition étaient celles de 38 associations étudiantes (total des associations qui ont été membres de la CASSÉE), elles étaient principalement prises en charge par une seule personne, la permanente (nous voulons souligner l'aide et le support de Julie Lachance¹). N'est-ce pas inconcevable qu'une seule personne, salariée de surcroît, ait été responsable de la tenue des livres de la Coalition (et de tout ce que cela implique) pour plus de 60 000 membres? Il nous semble évident que oui!

Comment aurait-on pu être plus clairs? Aurait-il fallu établir dès le départ un montant de contributions au fonds de grève, par exemple, 0,25 \$ par étudiant et étudiante par association membre? Aurait-il fallu un Comité *fonds de grève*? Ce sont là en effet des solutions qui auraient pu être mises de l'avant. Mais revenons sur le sentiment d'appartenance. Les associations membres de l'ASSÉ ont contribué énormément à diminuer les dépenses à partager en faisant des dons (rappelons-nous que l'autofinancement (dons et frais d'instances) était déduit des dépenses à partager, diminuant ainsi la facture à payer. Sur plus de 35 000,00 \$ d'autofinancement, 30 000,00 \$ ont été versés en dons. De ce montant, plus de 25 000,00 \$ sont provenus d'associations membres de l'ASSÉ. Non seulement les membres de l'ASSÉ ont contribué au fonds de grève à même les cotisations qu'elles ont versées à l'ASSÉ, mais elles ont contribué à diminuer considérablement la facture à partager au sein de la Coalition. Notons par exemple que l'AFESH-UQÀM a effectué un don de 20 000,00 \$ à la CASSÉE et, que certaines modules membres de l'AFESH, ont eux aussi versé des dons (une triple cotisation quoi!). Par cela, nous voulons illustrer l'implication financière importante des membres de l'ASSÉ.

Plusieurs associations ont fait leur devoir et ont versé leur contribution au fonds de grève. Certaines ont même versé davantage! Mais ce ne fut pas le cas de la majorité. Quand la grève s'est terminée, que nos visages sont devenus rouges de colère et de fatigue, de cette entente sans avancement, nous sommes retourné-e-s dans nos classes, terminer cette session marquée à jamais dans nos mémoires. Quand la grève s'est terminée, la CASSÉE s'est dissoute comme cela avait été prévu. Plus qu'un Congrès, le Congrès annuel de l'ASSÉ, pour finaliser les états financiers et, finalement déterminer les contributions. La majorité des associations de la Coalition étaient absentes. Après avoir clos les finances de la Coalition, un sentiment amer persistait : une grosse dette flottait lourdement sur l'ASSÉ, constituée des contributions non-versées et de l'avance de l'AFESH. Cette grosse dette mettait clairement l'ASSÉ en danger. Malgré la fatigue, malgré l'amertume, la déception et la colère, il fallait trouver les énergies pour régler cette situation. À partir de ce moment par contre, c'était à l'ASSÉ seule qu'en est revenue la tâche.

¹ Qui a été au Conseil exécutif de l'ASSÉ en 2004-2005 et, durant la grève, sur le Comité de coordination et maintien et élargissement de la grève.

L'après-grève

Après la grève, le Conseil exécutif de l'ASSÉ a repris le téléphone et tenté de rejoindre le plus d'associations de la Coalition dans le but évident d'aller récupérer les contributions au fonds de grève. Après la grève, certaines associations ont questionné la pertinence de certaines dépenses, se demandant en quoi cela les concernait : « on a pas utilisé vos communiqués de presse, on en faisait du travail médiatique dans notre coin », « on a payé nos autobus, nous », « on a pas participé à tous vos Congrès », etc. Quelle déception que d'avoir à tout réexpliquer, que d'avoir à justifier des décisions qui étaient celles d'une Coalition dissoute! Quelle déception de constater que la solidarité exprimée durant la grève avait des limites difficiles à franchir! Quelle déception finalement que de devoir constater que le fardeau de la grève de la Coalition de l'ASSÉ Élargie n'appartenait plus à la Coalition Élargie, et seulement à l'ASSÉ!

Dès la rentrée de l'automne 2005, après une pause nécessaire, nous nous sommes remises et remis dans les finances de la Coalition. Telle une agence de recouvrement, les instances de l'ASSÉ en ont discuté. Plus de 50 000,00 \$ manquaient à l'appel et cela ne revenait ni à l'ASSÉ, qui avait déjà versé sa cotisation, ni à l'AFESH qui avait surpassé sa cotisation par ses dons. Certaines associations ont répondu à l'appel et nous avons vu lentement les contributions à recevoir diminuées, il en fut de même pour les frais d'instances impayés, dont le montant était moins important, soit un peu plus de 1 000,00 \$. Une question importante demeurait : l'ASSÉ n'avait pas les moyens immédiats de rembourser l'AFESH (40 700,00 \$). Comment cette dette allait donc être traitée? Si certains et certaines se sont rongé-e-s les ongles sur cette question, les membres de l'ASSÉ étaient unanimes sur l'importance de trouver une solution viable.

Le 22 septembre 2005, l'assemblée générale de l'AFESH-UQÀM traitait de la question de la dette.

Proposition adoptée par l'assemblée générale de l'AFESH-UQÀM et par le Congrès de l'ASSÉ tenu au Cégep de Sherbrooke, les 8 et 9 octobre 2005.

La proposition adoptée à majorité stipule :

"que l'AFESH annule la dette de l'ASSÉ et, advenant le cas où l'ASSÉ recevrait de l'argent de la CASSÉÉ, que cette dette retourne de droit à l'AFESH; que l'AFESH réclame l'argent aux associations de la CASSÉÉ qui ne l'ont pas encore payé; qu'advenant le cas où des associations membres de l'ASSÉ feraient un don pour rembourser la dette de la CASSÉÉ, que l'argent revienne à l'AFESH."

Avec les amendements suivants :

"que l'externe de l'AFESH soit mandaté d'harcéler les associations non-membres qui doivent de l'argent à la CASSÉÉ."

"de limiter les retours à l'AFESH à 40 000 \$."

"qu'une réflexion soit engagée à l'ASSÉ afin de tirer les conséquences de cette situation."

(Suite page suivante)

L'utilisation du terme "advenant" fait en sorte que cette proposition ne peut être interprétée de manière rétroactive. Elle implique donc que l'AFESH demande à l'ASSÉ de lui remettre toutes sommes (fonds de grève, instances etc.) provenant des membres de la CASSÉE reçues à partir du 22 septembre 2005 et ce jusqu'à concurrence de 40 000 \$. L'AFESH se montre aussi ouverte à recevoir des dons de la part des membres de l'ASSÉ pour combler une part de cette dépense considérable. Le reste de la dette sera ainsi épongé par l'AFESH. La proposition comprend également une demande adressée à l'ASSÉ. Celle-ci est priée de tenir une réflexion par rapport à cette situation récurrente dans l'histoire du mouvement étudiant, réflexion devant aboutir à des résultats concrets tel que le suggère l'utilisation du terme "conséquences" et non pas "conclusions".

Nous croyons que seul-e-s les membres de l'AFESH-UQÀM peuvent juger du bien-fondé de l'adoption de cette proposition. Nous pouvons trouver que cette proposition n'était pas souhaitable pour l'AFESH. Nous pouvons aussi dire qu'elle était pratiquement incontournable étant donné les conséquences qu'entraînerait cette dette assumée par l'ASSÉ sur l'ASSÉ, autrement dit une diminution drastique des ressources financières et donc des moyens pour l'ASSÉ de mener ses plans d'action, de faire son travail. Cette proposition était certes une action importante, dont nous ne pouvons toujours pas mesurer les conséquences sur l'AFESH. Bien qu'ont été transmises des contributions au fonds de grève suite au Congrès de l'ASSÉ d'octobre, il y a toujours, au 1^{er} novembre 2005, plus de 10 000,00 \$ à recevoir des associations de la Coalition.

Partagée différemment, cette situation demeure tout de même inacceptable. Nous croyons que nous pouvons dire que nous, l'ASSÉ, sommes passé-e-s à deux cheveux d'avoir à faire des choix déchirants en regard des moyens qu'il nous serait resté. Non personne n'entrevoit que l'ASSÉ rembourse l'AFESH en un seul paiement. Non personne ne voulait que l'ASSÉ ait à choisir entre son journal et sa permanence, entre son travail et ses moyens. Il demeure que cette dette assumée par l'ASSÉ et la non-certitude (toujours existante) du paiement des contributions au fonds de grève aurait lourdement handicapé l'ASSÉ. Et même si plusieurs ont essayé d'évaluer les scénarios les moins dramatiques, il y avait de quoi faire face à un drame. Celui-ci provenait des difficultés auxquelles la Coalition n'a pas pu faire face. Du manque d'intérêt, d'implication et de temps.

Aujourd'hui, la question de la dette est réglée, mais pas celles des contributions au fonds de grève. Tant qu'elles apparaîtront au livre des comptes impayés, elles feront partie de la réalité de l'ASSÉ et de l'AFESH. Du moins, jusqu'au moment de les effacer. Est-ce que nous pourrions récupérer ces sommes? Difficile à dire, nous pouvons l'espérer et y travailler. Est-ce que cette situation doit nous forcer à réfléchir et à agir? Certainement! Nous nous devons de faire cet exercice et d'y trouver des conclusions. Pour que cela n'arrive pas la prochaine fois...

Conclusions

S'il règne des divisions au sein du mouvement étudiant, plusieurs associations partagent des revendications et principes de base avec l'ASSÉ. On peut dire malgré tout que l'existence de la CASSÉÉ en est la preuve. L'affiliation d'associations étudiantes ayant fait partie de la CASSÉÉ en est une autre. Si l'on peut émettre des critiques à l'ASSÉ c'est qu'il existe une place pour cela, l'ASSÉ n'est pas un bloc fixe dans le temps. De la fondation à la grève, il y a eu de nombreuses avancées au sein de l'ASSÉ, des plans d'action qui ont levé, d'autres moins. Alors qu'en 2001 on ne pouvait pas savoir qu'il y aurait une grève générale illimitée en 2005, que l'ASSÉ y prendrait une place importante, on peut aujourd'hui constater qu'il existe une histoire de l'ASSÉ.

La CASSÉÉ a fait un travail que l'ASSÉ seule n'aurait probablement pas réussi à faire. Le ralliement d'associations peu ou pas impliquées au niveau national a été une réussite. La ténacité des militants et militantes a permis de faire avancer les revendications pour lesquelles ils et elles étaient prêts et prêts à sacrifier beaucoup. Nous devons continuer de saluer ces efforts et cette implication, conserver en mémoire ce qui s'est passé et en écrire son histoire pour ne pas qu'elle soit oubliée.

Nous croyons également que nous devons saluer le travail et les efforts de toutes les associations membres de l'ASSÉ. La création de la CASSÉÉ a nécessité plusieurs heures de travail, de réflexions et de débats. Des nombreuses tournées au travail médiatique qui a précédé la formation de la CASSÉÉ, on peut dire que l'ASSÉ a beaucoup apporté aux associations non-membres. Les associations membres devront d'ailleurs faire une réflexion supplémentaire, soit d'analyser sa préparation, son implication et ses choix face à la création de la Coalition de l'ASSÉ Élargie.

Si nous devons aujourd'hui faire un travail critique sur cette grève, et plus précisément ici, sur les finances de la CASSÉÉ et ses impacts sur l'ASSÉ, c'est qu'entre ce que nous (à la CASSÉÉ et à l'ASSÉ) avons voulu et ce que nous avons fait, il y a eu d'importantes failles. Alors que le dégel des frais de scolarité s'annonce comme étant une lutte à laquelle il faudra faire face, contre laquelle il faudra se mobiliser, il faut poursuivre le travail quotidien d'information et de mobilisation. Ce travail implique des dépenses qu'il nous serait impossible de faire si nous n'étions pas regroupés, si nous n'avons pas décidé de travailler et de prendre des décisions ensemble. Puisque le mouvement étudiant est sujet à s'adapter continuellement en fonction des relèves militantes, il faudra cette fois trouver les moyens de ne pas fractionner cette réflexion. Il faudra lui donner une suite pour ne pas en répéter les erreurs. C'est là l'invitation que nous vous formulons.

Quelques pistes pour alimenter la réflexion

L'absence de planification financière dans la préparation de la Coalition

- Seules une formule de partage des coûts (et encore imparfaite, il a fallu la préciser en cours de route) et une définition des dépenses collectivisées ont été élaborées.
- Il aurait été possible de proposer d'emblée une façon plus précise de gérer les fonds de la Coalition.
- Il aurait aussi été possible de tenter différentes estimations des coûts dans l'objectif de se donner des ordres de grandeur et une idée des besoins en liquidités.

Le travail derrière les finances de la Coalition

- La difficulté d'assurer un suivi à jour des finances de la Coalition et de pouvoir présenter une situation précise aux congrès (ce qui aurait permis un contrôle plus serré et aurait facilité un remboursement progressif des associations membres).
- Il y aurait dû y avoir une personne assignée à s'occuper des finances à temps plein, en priorité voire en exclusivité.
- Le paiement progressif des cotisations par les associations membres aurait pu régler les problèmes de liquidités liés à la gestion centralisée des autobus.

La gestion des dépenses pour les autobus

- Un autre scénario de gestion des autobus aurait été possible. Par exemple, que cette gestion soit locale et que la centralisation financière se fasse dans un deuxième temps; autrement dit que les associations locales réservent elles-mêmes et avancent l'argent des autobus qu'elles utilisent et qu'on se répartisse la facture globale au prorata ensuite.

Le manque de clarté quant aux implications, notamment financières, d'une adhésion à la Coalition

- L'intégration des contributions au fonds de grève aux modalités d'adhésion à la Coalition aurait pu permettre d'éviter les conséquences du non-paiement de plusieurs associations sur l'ASSÉ.
- Une projection dans le futur nous aurait permis, dès le premier congrès de la Coalition, d'évaluer les éventuelles conséquences du non-paiement des contributions sur l'ASSÉ.

Le tabou des finances

- L'intérêt de se regrouper dans une Coalition aurait dû impliquer automatiquement un intérêt envers les ressources financières de celle-ci; autrement dit assumer tous les aspects d'une Coalition.
- Il aurait été possible de dépasser la simple analyse des colonnes de chiffre et ainsi stimuler les débats si les délégations présentes lors des Congrès avaient été ouvertes à faire cet exercice.